

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00370 Numéro SIREN : 883 159 964 Nom ou dénomination : AB BOULANGERIE LARMOR

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002387

AB BOULANGERIE LARMOR
Société à responsabilité limitée
au capital de 260 000 euros
Siège social : 13 place Notre Dame
56260 LARMOR PLAGE
883 159 964 RCS LORIENT

-----o0o-----

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 OCTOBRE 2023**

Copie certifiée conforme à l'original



La gérance,

Monsieur Benoît GUYOMAR

Désignation de l'entreprise : SARL AB BOULANGERIE LARMOR						Néant		
Adresse de l'entreprise : 13 PL DE NOTRE DAME 56260 LARMOR PLAGE								
Numéro SIRET* : 88315996400013								
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12						Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :
						Exercice N, clos le : 31/10/2023		31/10/2022
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2		Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*		010	310 000	012		310 000	310 000
M	Incorporelles - Autres*		014	48 950	016	48 950		
M	Immobilisations corporelles*		028	207 733	030	108 334	99 398	102 375
	Immobilisations financières* (1)		040		042			
Total I (5)			044	566 683	048	157 284	409 398	412 375
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*		050	6 693	052		6 693	7 000
I	- Marchandises*		060	842	062		842	608
R	Avances et acomptes versés sur cdes		064		066			
C	Créances - Clients et comptes rattachés*		068	5 846	070		5 846	3 877
U	(2) - Autres* (3)		072	11 976	074		11 976	8 182
L	Valeurs mobilières de placement		080		082			
A	Disponibilités		084	353 118	086		353 118	273 215
N	Charges constatées d'avance*		092	3 339	094		3 339	2 324
T	Total II		096	381 813	098		381 813	295 206
Total général (I + II)			110	948 496	112	157 284	791 211	707 581

PASSIF				Ex. N Net 1		Ex. N-1 Net 2	
K Capital social ou individuel*	120	260 000		10 000			
Ecarts de réévaluation	124						
P Réserve légale	126	1 000		1 000			
R Réserves réglementées*	130						
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	23 825		163 435			
P Report à nouveau	134						
R Résultat de l'exercice	136	88 120		110 390			
E Subventions d'investissement	137						
S Provisions réglementées	140						
Total I	142	372 945		284 825			
Provisions pour risques et charges	Total II 154						
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156	307 741		332 970			
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164						
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	41 322		28 666			
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 9 150)	172	69 203		61 120			
E Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	418 267		422 756			
Total général (I + II + III)	180	791 211		707 581			
R (1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	227 414		
E à moins d'un an							
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	34 897		
V (3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des	184	602		
I débiteurs			immo cédées au cours de l'ex.*				

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

ANNEXE

Exercice clos le : 31/10/2023

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	358 950			358 950
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 724	35 422	635	192 986
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	14 746		525	14 746
Immobilisations financières.....				
Total.....	532 421	35 422	1 160	566 683

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	48 950			48 950
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 855	33 613	109	95 359
Autres immobilisations corporelles..	9 241	3 734		12 975
Total.....	120 046	37 347	109	157 284

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	310 000
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	7 000	6 693	7 000	6 693
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	608	842	608	842
Total.....	7 608	7 534	7 608	7 534

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	21 161	21 161	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	307 741	80 328	227 414	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	41 322	41 322		
Dettes fiscales et sociales.....	59 776	59 776		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	9 426	9 426		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	418 267	190 853	227 414	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	461
Fournisseurs.....	630
Dettes fiscales et sociales.....	20 866
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts.....	14 226
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
Crédit-bail mobilier.....
Crédit-bail immobilier.....
Locations longue durée.....
Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
Autres engagements reçus.....

Effectifs

9

Autres informations significatives

Non recensé

AB BOULANGERIE LARMOR
Société à responsabilité limitée
au capital de 260 000 euros
Siège social : 13 place Notre Dame
56260 LARMOR PLAGE
883 159 964 RCS LORIENT

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{er} MARS 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 88 120,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	88 120,02 euros
A la réserve légale	4 406,00 euros

Solde	83 714,02 euros
A titre de dividendes aux associés	26 000,00 euros
Soit 1 euro par part	

Le solde	57 714,02 euros
En totalité au compte "autres réserves"	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 26 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} mars 2024.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

AB

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'La Gérance'.